14

AAC DU FENOUILLET

Les agriculteurs se mobilisent pour protéger l'eau

FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

LOCALISATION
- ✓ Hérault, Occitanie

SUPERFICIE
- ✓ Bassin versant de 670 ha
- ✓ 190 ha de SAU dont 120 ha de vignes

NOMBRE D'AGRICULTEURS
- ✓ 15 exploitants

CONTEXTE AGRICOLE
- ✓ Viticulture dominante
- ✓ Quelques parcelles en grandes cultures : blé dur, luzerne, etc.

QUALITÉ DE L'EAU
- ✓ Concentrations en phytosanitaires en 2017 : aucun dépassement des normes.
- ✓ Problématique principale : dans les années 2000, problème lié aux herbicides de la famille des triazines

MASSE D'EAU
- ✓ Eau souterraine, système karstique
- ✓ Forte réactivité suite aux précipitations : délai de 3 jours entre un pic de précipitations et un pic de pollution (étude de 1997)
- ✓ Age moyen des eaux au captage inférieure à 6 ans (étude BRGM 2011-2012)
- ✓ 3 communes desservies, 3000 habitants

CONTEXTE REGLEMENTAIRE
- ✓ Captage prioritaire Grenelle
- ✓ Arrêté ZSCE de délimitation : 4 mai 2015

Historique de la démarche de protection du captage

1997 : identification d'un problème de qualité des eaux brutes sur le captage lié à la présence de molécules de la famille de triazines → **démarrage d'une animation locale et d'un suivi du captage.**

2007 : classement en captage prioritaire « Grenelle »

2008 : lancement 1er Programme Agro-Environnemental et formalisation du partenariat entre la collectivité et la Chambre d'agriculture (3 Programmes successifs de 2008 à 2015)

2016 : renouvellement du partenariat, et lancement du 4ème programme d'actions

Acteurs impliqués

- **Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes du Grand Pic St Loup (CCGPSL) - *avant janvier 2018 : Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Région du Pic St Loup (SMEA)*
- **Animateur de la démarche :** Chambre d'agriculture de l'Hérault
- **Partenaires :** DDTM 34, Conseil Départemental de l'Hérault, SAFER
- **Financeurs :** Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, CCGPSL-SMEA, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Description de la démarche

Une mobilisation ancienne des viticulteurs

Sur ce bassin versant **exclusivement agricole**, les viticulteurs se sont mobilisés dès 1997 pour réduire l'impact de leurs pratiques. Des **changements de pratiques volontaires d'entretien des sols** ont eu lieu initialement dans un contexte économique et climatique favorable.

Pour pérenniser et renforcer la démarche, les viticulteurs, accompagnés par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, se sont organisés, à partir de 2008, autour d'un **projet collectif** permettant de mobiliser des aides indispensables dans un contexte moins favorable. Ce projet a pour objectifs principaux la réduction de l'utilisation d'herbicides, et la limitation des risques de pollution ponctuelle.

La démarche a été fortement soutenue par le maître d'ouvrage du captage, malgré en enjeu exclusivement agricole.

Grâce aux efforts soutenus des viticulteurs, les programmes d'actions successifs ont permis d'aboutir à une **réelle évolution des pratiques d'entretien du sol** pour limiter l'usage des produits phytosanitaires et à une très **nette amélioration de la qualité des eaux du forage**.

Exemple d'actions agricoles menées

- Développement du travail du sol intégral en vigne
- Accompagnement pour les conversions en agriculture biologique
- Conseils techniques, démonstration de matériels alternatifs à l'utilisation d'herbicides, suivis annuels des exploitations, formations des viticulteurs
- Accompagnement technique pour sécuriser les pratiques de traitement phytosanitaire : réglage des appareils, aire de remplissage - lavage des appareils

Développement du travail du sol

Sur le bassin versant du Fenouillet, l'évolution des pratiques d'entretien du sol a pu se faire grâce à :

- une forte motivation des viticulteurs
- une évolution des pratiques progressive, adaptée au cas par cas

- un conseil spécifique sur les itinéraires techniques d'entretien du sol adapté à la parcelle et aux objectifs de production du viticulteur

- un accompagnement pour tester de nouvelles pratiques, notamment en faisant intervenir des constructeurs dans le contexte spécifique du bassin versant situé pour partie en zone de défriche
- un investissement massif des viticulteurs dans du matériel d'entretien du sol alternatif, grâce à un conseil au choix de ce matériel et un accompagnement dans l'utilisation de ces outils
- la volonté d'un certain nombre d'exploitants de passer en Agriculture Biologique
- la mobilisation des outils financiers disponibles : Mesures Agro-Environnementales ambitieuses , Plan Végétal pour l'Environnement puis PCAE

CONTACTS

Conseiller de la Chambre d'agriculture de l'Hérault : Séverine HENIN – 06 18 36 83 15 ou 04 67 20 88 84
henin@herault.chambagri.fr
Maitre d'ouvrage : CCGPSL – 04 99 61 46 00

BIBLIOGRAPHIE

Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2013, Plaquette *« Captage du Fenouillet, les agriculteurs s'engagent pour protéger l'eau »* ; Bilan 2010-2012.

Chambre d'agriculture de l'Hérault, 2018, Plaquette *« Captage du Fenouillet à Vacquières, 1997/2017 : 20 ans d'actions innovantes».*

Rédaction de la fiche :

Principaux résultats

Une réelle évolution des pratiques d'entretien des sols viticoles :

	Pratiques agricoles en 2000	Pratiques agricoles en 2018
Vignes désherbées chimiquement en plein	66%	0%
Vignes désherbées chimiquement sous le rang	31%	12%
Vignes entretenues sans herbicides	3%	88%

Source : CA 34

En 2018 :

- 73% des vignes et 53% des exploitants engagés en MAEC «réduction des herbicides », «zéro herbicides» ou «zéro produits phytosanitaires de synthèse»
- 4 exploitations certifiées Agriculture Biologique, et 3 nouvelles exploitations en conversion bio depuis 2017 (10 ha environ)

Une nette amélioration de la qualité des eaux :

- Aucun dépassement du seuil réglementaire de 0,1 µg/l pour chaque molécule phytosanitaires depuis avril 2007
- Plus de dépassement du seuil réglementaire pour la somme des molécules phytosanitaires depuis mai 2004

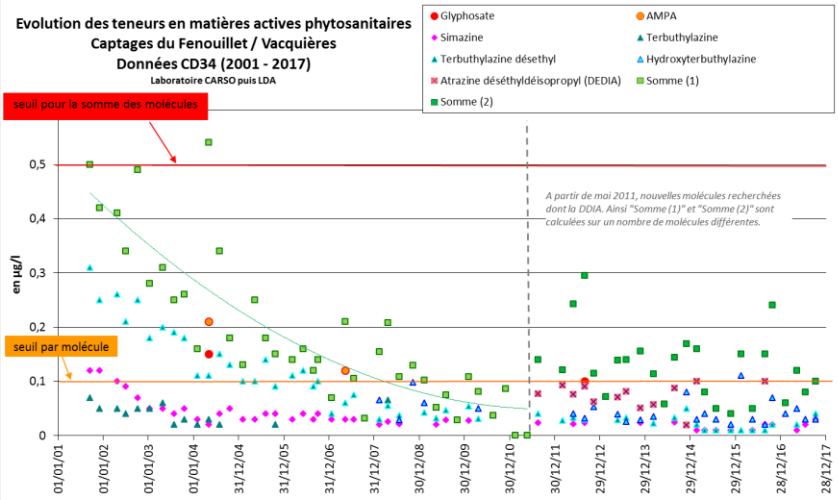

Facteurs de réussite

- Contexte local avec une masse d'eau très réactive, des eaux « jeunes », et un bassin versant de petite taille
- Dynamique collective locale antérieure à la mise en place de la démarche ; les viticulteurs se sont appropriés la démarche
- Animation, appui technique, formation et conseil des techniciens de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, adaptés au rythme de chaque viticulteur
- Mobilisation d'aides pour favoriser le changement de pratiques

Menaces éventuelles

- Ressource toujours vulnérable du fait des conditions hydrogéologiques
- Etre attentif pour que la démarche ne s'essouffle pas : trouver de nouveaux projets et ouvrir sur de nouvelles thématiques à travailler localement, maintenir une animation pour conserver le collectif

Projet soutenu dans sa mise en œuvre par :

Fiche élaborée avec le soutien financier de :